

ETUDE DE CAS expertise PILOTAGE MISSION

Le contexte

- Une entreprise de 9 000 salariés
- Secteur médias-communication

La situation

Un accord de groupe définissant une politique d'emploi des travailleurs handicapés, signé par l'entreprise et ses partenaires sociaux et agréé par la DDTEFP.

Cet accord fixe pour une durée de trois ans un cadre d'objectifs, d'actions et de moyens auxquels l'entreprise s'engage.

Comment déployer de manière efficace le projet de politique d'emploi, tout en répartissant les actions et le budget sur la durée de l'accord ?

Nos actions

Un accompagnement global de l'équipe porteuse de l'application de l'accord d'entreprise est mise en place :

- Aide à l'élaboration de la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH) : formation aux obligations légales et organisation des données chiffrées
- Pilotage et suivi budgétaire : prévision de la répartition du budget de l'accord entre les différents pôles d'action et suivi des dépenses.
- Aide à la préparation des réunions de la commission de suivi de l'accord : synthèse des éléments de budget, de bilan d'actions...
- Réalisation et concrétisation des engagements dans les 5 pôles d'action :
 - Recrutement : réflexion sur les besoins de compétences, sourcing des candidats correspondants, présélection, suivi du processus de recrutement et de la prise de poste
 - Formation : choix des thèmes, conception et animation des modules
 - Communication : réflexion sur les messages à diffuser et choix des supports, rédaction du contenu, organisation d'évènements
 - Développement de partenariats avec les acteurs de l'emploi, avec le secteur protégé afin de favoriser la sous traitance
 - Maintien dans l'emploi : réalisation d'études ergonomiques, mise en œuvre et suivi d'adaptations de postes de travail, diagnostic-conseil santé au travail ...

.../...

Les résultats

Après un an d'application de l'accord :

- augmentation de 10% du taux d'emploi
 - objectifs de recrutement de nouveaux collaborateurs travailleurs handicapés atteint
 - actions de formation : une centaine de collaborateurs participants, des modules traitants de multiples thèmes : recrutement, sensibilisation, accession au tutorat, lourdeur du handicap ...
 - 36 dossiers de maintien dans l'emploi traités
-
- La pluri-compétence du cabinet JLO Conseil permet d'accéder à la polyvalence de consultants expérimentés et également à un ensemble d'expertises spécialisées.
 - La connaissance de l'entreprise, ses enjeux et son fonctionnement, est garante de l'adaptation précise des actions des équipes du cabinet au contexte.
 - La réactivité de ses consultants est aussi une des clés de réussite du pilotage global des missions handicap.